L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

CONGO



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5266 - LUNDI 16 NOVEMBRE 2026

PND 2022-2026
Gouvernement : à l'heure du bilan



Dans le cadre d'un séminaire gouvernemental, ouvert le 13 novembre à Brazzaville, les membres de l'exécutif ont procédé à l'évaluation du Plan national de développement (PND 2022-2026) élaboré et mis en œuvre dans un contexte particulier marqué notamment par la récession économique. Ils ont également échangé sur le projet de document stratégique Congo-Vision 2063 et sur celui du PND 2027-2031. *Page 4*

Le gouvernement et des partenaires/DR

COOPÉRATION

Partenariat consolidé entre le Congo et la Turquie



Les présidents Denis Sassou N'Guesso de la République du Congo et Recep Tayyip Erdogan de la Turquie ont exprimé leur volonté de raffermir davantage les relations de coopération touchant plusieurs secteurs entre leurs pays. Les deux dirigeants se sont entretenus, le 12 novembre, dans la ville turque d'Antalya en marge de la 31e conférence des Parties à la Convention des Nations unies sur les changements climatiques.

Page 16

CONGO-COMORES

Un duel décisif



Après un jeu égal vendredi à Moroni, les Diables rouges retrouveront leurs homologues comoriens, le mardi 17 novembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville, dans le cadre de la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de football 2027, décisive pour les deux équipes. *Page 14*

BRAZZAVILLE-MOSCOU

Vers un accord maritime



Le navire de guerre russe lors de son escale au port de Pointe-Noire/DR

La République du Congo et la Fédération de Russie envisagent de signer un accord maritime, après le troisième sommet Russie-Afrique tenu en octobre dernier à Moscou. Ce texte permettrait aux navires russes d'accoster au port autonome de Pointe-Noire, la capitale économique congolaise. *Page 15*

Éditorial

L'issue prévisible

Page 2

ÉDITORIAL

L'issue prévisible

Avant même qu'elle se referme, la COP31 organisée à Antalya, en Turquie, connaît d'ores et déjà la destination des prochaines retrouvailles. Ce sera l'Éthiopie, pays célèbre pour son histoire particulière, dont la capitale Addis-Abeba abrite le siège de l'Union africaine.

Les parties se préparent désormais à s'y retrouver du 8 au 16 novembre 2027 pour débattre, et encore débattre, des effets du changement climatique. Pour, une fois de plus, répéter le message dominant des précédentes Conférences des Parties : mobiliser les moyens pour passer enfin des déclarations aux actes.

En raison des réticences coutumières des pays industrialisés, à l'évidence riches parce que disposant surtout de mécanismes de financement, mais figurant toujours en tête de liste des plus grands pollueurs de l'environnement, l'on pourrait dire que les COP se suivent et se ressemblent

A titre d'exemple, plus d'une décennie après la mémorable COP21, marquée par l'adoption, le 12 décembre 2015, de l'Accord de Paris, le silence des donateurs potentiels face aux besoins exprimés demeure assourdissant. Pour Ban Ki-Moon, alors secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, ce texte était un « succès monumental pour la planète et ses habitants ». Puis plus rien !

Les pays les moins pollueurs ont beau prendre les dispositions en faveur de la préservation des forêts, ils ne reçoivent aucune garantie que leurs efforts seront récompensés. Mais ils ne baissent pas les bras, convaincus que chaque jour, le monde prend davantage conscience de la nécessité d'agir avant que le pire n'arrive.

Le lancement, le 6 novembre dernier, par les plus hautes autorités congolaises de la Décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement participe de cette détermination à ne pas lever le pied.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION MILITAIRE

Le Congo et la Russie veulent donner une autre dimension à leurs relations

En séjour de travail à Brazzaville, le représentant plénipotentiaire du ministère de la Défense de la Fédération de Russie, le général Vladislav Kharchenko, accompagné de leur ambassadeur au Congo, Ilias Iskandarov, s'est entretenu le 13 novembre avec le ministre de la Défense nationale, Raymond Zéphirin Mboulou.



Le ministre Raymond Zéphirin Mboulou échangeant avec ses hôtes/Adiac

Au menu des échanges, l'approfondissement de leur compréhension commune en vue de préparer la base pour une coopération future. Conduite par l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Ilias Iskandarov, la délégation de la Fédération de Russie a réitéré à la partie congolaise la nécessité de renforcer la coopération militaire entre les deux pays. *« Aujourd'hui, nous avons réussi de faire un bel angle de nos travaux dans l'ensemble. La coopération se développe de la manière très active. La coopération militaire et technique ont un potentiel très grand et nous avons défini la route de développement de ces actions pour l'avenir pour que nous puissions préparer la base pour une coopération future »*, a expliqué le général Vladislav Kharchenko.

Ilias Iskandarov, de son côté, pour cette première prise de contact avec le ministre de la Défense nationale, a rappelé la singularité des relations entre les deux Etats et entre les deux présidents. *« Le Congo et la Russie ont des relations très séculaires depuis l'indépendance. Je vois de mon devoir de continuer d'accélérer cette coopération »*, a-t-il laissé entendre.

A titre illustratif, la coopération militaire et technique entre la Fédération de Russie et la République du Congo s'inscrit dans une relation historique nouée dès mars 1964 et consolidée au fil des décennies. Les liens militaires reposent sur les accords de longue date, notamment la convention sur la coopération militaire et technique signée en juillet 2001 (ratifiée par loi congolaise en mai 2005). Les deux pays actualisent régulièrement leur partenariat via des contrats et mémorandums. Par exemple, un mémorandum de coopération dans le domaine naval a été signé en novembre 2024, et des plans de développement de la coopération sont périodiquement validés lors des rencontres bilatérales de haut niveau.

Guillaume Ondze

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/ Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV
Coordonnateur: Quentin Loubou
Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES
Directeur : Kiobi Chuldron Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE
Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint: Jules César Olebi,
Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière: Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

**Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com*

SÉMINAIRE DES FEMMES PARLEMENTAIRES

Une parité effective de 50 % d'élues envisagée en 2027

Le Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) a tenu, les 11 et 12 novembre à Brazzaville, un séminaire sur le thème « Le leadership des femmes en politique et la participation des femmes à la gouvernance locale ». Organisé par la section congolaise de l'APF, en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie, il a réuni plusieurs femmes de la sphère politique, administrative, diplomatique, de la société civile, ainsi que des représentantes du réseau venues de la République démocratique du Congo et de la Côte d'Ivoire.



La photo de famille des participants au séminaire/DR

Au terme des travaux, les participantes ont adopté des recommandations tournées vers les échéances électorales de 2027. Elles ont notamment rappelé à l'ensemble du corps politique l'urgence conséquente de passer d'une parité de candidatures féminines à une parité effective de femmes élues de 50 %, à la structuration d'un mécanisme de veille auprès des instances institutionnelles, des commissions d'investiture au sein des partis politiques ainsi que des organes en charge de la gestion des élections et du contentieux des candidatures, et préconisé la création d'une académie de leadership politique féminin.

Les recommandations portent également sur la mise en place et l'application de sanctions dissuasives en cas de non-respect de la représentation politique des femmes, y compris des femmes vivant avec handicap et des femmes autochtones; la création d'un réseau de solidarité et de partage d'expériences entre femmes élues nationales et locales dénommé « Caucus des femmes élues de la République du Congo »; ainsi que le renforcement des mesures destinées à protéger les candidates et élues contre le harcèlement, les menaces et les violences.

Les partcipantes à l'atelier ont préconisé, en outre, la prise en compte des préoccupations des femmes rurales et la vulgarisation du discours et des activités politiques auprès de ces dernières, précisément en se sevant des langues nationales.

Elles se sont, par ailleurs, engagées à soutenir par tous les moyens nécessaires la restructuration du Centre de promotion de la femme en politique; à créer de nouveaux espaces de dialogue avec les organisations féminines et les responsables politiques de premier plan pour construire un programme collectif et transpartisan d'intelligence politique des femmes dans la gouvernance locale; à promouvoir des lois et politiques élargissant la responsabilité de l'État en matière de promotion de l'égalité politique; à soutenir toute réforme allant dans le sens de la concrétisation de la parité femme-homme et à bâtir un matrimoine politique dédié à la visibilité, la promotion et la célébration de modèles féminins inspirants en politique.

Dans son discours de président actif de la section congolaise de l'APF, le président de l'Assemblée nationale a exprimé sa gratitude à l'APF pour cette coopération « féconde », qui contribue, selon lui, à *« l'enracinement d'une culture parlementaire fondée sur le partage des expériences, la solidarité et la promotion d'une gouvernance démocratique plus inclusive »*. Pour Isidore Mvouba, promouvoir le leadership de la femme, c'est de fait reconnaître que la compétence, l'intelligence politique, le sens de l'intérêt et la capacité à gouverner ne sont pas l'apanage d'un seul sexe. *« C'est également les conditions permettant aux femmes de franchir les barrières, conquérir leur légitimité dans l'espace public et exercer pleinement leur pouvoir d'influence et de décision »*, a-t-il indiqué.

Le président du Sénat, pour sa part, a salué la pertinence de la thématique du séminaire, car pour lui, parler du leadership des femmes ne saurait être une revendication de faveur, mais *« une exigence de justice, une nécessité démocratique et un impératif de développement »*. Pierre Ngolo a affirmé qu'aucune société ne pourrait prétendre construire durablement son avenir en laissant une partie de ses forces à la périphérie. Il a rappelé que la promotion de la femme constitue un axe fort de l'action des pouvoirs publics, citant précisément la Constitution du 21 octobre 2015 dont l'article 17 garantit la parité, le programme gouvernemental avec le pacte social des femmes et la loi Mouebara sur la protection des femmes.

La place des femmes dans la gouvernance locale

Les présidents des deux chambres du Parlement congolais ont partagé la même conviction que la gouvernance locale est l'espace privilégié où l'action publique rencontre les réalités quotidiennes de la population, soulignant que les femmes, au cœur des réalités familiales, économiques et sociales, sont les mieux placées pour faire remonter les préoccupations des communautés et impulser des réponses adaptées. *« L'engagement des femmes en politique doit pouvoir s'exercer dans un environnement de dignité, de respect, de sécurité, à l'abri de toute forme de violence, d'intimidation ou de discrimination »*, a fait savoir Isidore Mvouba.

Le président du Sénat est allé plus loin en indiquant que *« la participation des femmes doit dépasser la simple présence dans les instances de concertation pour inclure la définition des priorités, l'élaboration des budgets locaux, la conduite des projets et l'évaluation des résultats »*. Il est pour le renforcement des capacités des élues locales afin de préparer la relève, d'encourager les jeunes filles à s'intéresser à la chose publique. *« Les fonctions de responsabilité ne sont pas des espaces interdits, mais des solutions accessibles à celles qui posent les compétences de la volonté et de la détermination du pays »*, a souligné Pierre Ngolo.

Les travaux de ce séminaire, menés par Laure Baflan Donwahi, membre du Comité directeur du réseau des femmes parlementaires de l'APF, ont été organisés sous forme de dialogues participatifs et interactifs, combinant des panels de haut niveau, des ateliers et des sessions de formation, notamment sur la prévention et la gestion du harcèlement psychologique et sexuel au sein des parlements, sur le cadre constitutionnel et l'application du quota de 30 %, ainsi que sur la formation des candidates et des élues.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

LE FIN MOT DU JOUR

Où nous mènera l'après 16 novembre ?

À chaque date ses symboles, à chaque bataille ses acteurs et ses récits. Celle qui domine en ce moment précis les débats au sein de la grande famille francophone en est une ; elle se déroule à Phnom Pen, au Cambodge, où a lieu, ce 16 novembre, l'élection au poste de secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophone (OIF).

Quatre candidats sont en lice, parmi lesquels Louise Mushikiwabo. L'ancienne ministre rwandaise des Affaires étrangères, désignée en 2019, brigue un troisième mandat. En face d'elle Dacian Ciolos, ex-Premier ministre de Roumanie; Coumba Bâ, diplomate mauritanienne; et Juliana Amato Lumumba, plusieurs fois ministre dans son pays, la République démocratique du Congo (RDC).

De tous les concurrents de la Rwandaise, c'est avec la Rd-Congolaise que la succession à la fonction tant convoitée a pris l'allure d'une guerre interminable. La fille du héros national de la RDC, Emery Patrice Lumumba, pèse le poids de son histoire familiale mais aussi de son pays au sein de l'OIF, l'un des plus grands de l'organisation du fait de sa démographie.

Bien sûr si la démographie était le critère essentiel, Kinshasa rempilerait à chaque échéance nominative ou élective. Le pays de Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo brandit aujourd'hui la menace de se retirer de la « grande » famille si la candidate soutenue par Kigali est réélue. Tout bien considéré, le terrible conflit dans l'Est de la RDC s'invite en diplomatie francophone au moment où les pourparlers de paix entre les deux parties piétinent.

Par le passé, la France, pays d'où l'OIF tire la dénomination adossée à sa langue en partage, arbitrait les hostilités. Et parfois de façon abrupte, difficile à digérer pour le ou les candidats écartés pour des raisons obscures. C'était naturellement une immense joie pour le favori de Paris : le Sénégalais Abdou Diouf préféré au Congolais Henri Lopes en 2002, la Haïtienne Michael Jean privilégiée en lieu et place du même Henri Lopes douze ans plus tard, en 2014. Chacun s'en souvient !

Cette fois-ci, le critère de désignation à l'instance suprême de l'OIF se fera par le vote. C'est donc une ouverture démocratique de laquelle, si l'on tient à l'institution, émergera le chanceux ou la chanceuse de la compétition sous les félicitations de ses rivaux et rivales pour sa « brillante « victoire.

Bien sûr, les défaites électorales sont souvent aigres. Cependant comme les fruits amers, la meilleure façon d'en atténuer l'aigreur est de les diluer un peu. C'est ici que l'expression « mettre un peu d'eau dans son vin » prend tout son sens. Car la vie est toujours plus forte que les déceptions. Il est certain qu'elle poursuivra son petit bonhomme de chemin au sein de l'OIF comme à l'extérieur après le 16 novembre.

Gankama N'Siah

GOUVERNANCE

L'exécutif renoue avec les séminaires gouvernementaux

Après plus de deux ans d'hibernation, le gouvernement vient de renouer avec sa série d'évaluation. La particularité du huitième séminaire gouvernemental, le premier du nouveau quinquennat, est qu'il est consacré à l'examen de trois documents fondamentaux pour l'avenir du pays, à savoir le rapport d'évaluation du Plan national de développement (PND) 2022-2026, le projet de document stratégique Congo-vision 2063 et le projet du PND 2027-2031.

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui a lancé les travaux de ce séminaire à Brazzaville le 13 novembre au Palais de congrès, a rappelé que la tenue de cette rencontre constitue une étape majeure dans le processus de consolidation du système national de planification et de définition des orientations stratégiques devant guider l'action publique au cours des prochaines années. *« Les trois documents soumis à notre examen s'inscrivent dans une même logique de continuité et de cohérence de l'action gouvernementale. Le premier nous invite à porter un regard objectif sur le chemin parcouru. Le deuxième nous engage à définir le Congo que nous voulons construire à l'horizon 2063. Le troisième doit nous permettre de déterminer les priorités et les actions à mettre en œuvre au cours des cinq prochaines années »*, a avancé le chef du gouvernement.

S'agissant du premier document à examiner, il a révélé que le PND 2022-2026, adopté par la loi n°3-2022 du 14 janvier 2022, avait pour ambition de poser les fondements d'une économie forte, diversifiée et résiliente, capable de générer une croissance soutenue et inclusive. Il visait également à créer des emplois et à améliorer durablement les conditions de vie des populations. En cours de son exécution, il s'est avéré la nécessité d'adopter un programme 2024-2026 d'accélération de la mise en œuvre du PND et de la prise en charge des aspirations de la jeunesse. *« Au terme de sa période de mise en œuvre, il est de notre responsabilité collective d'apprécier avec objectivité et lucidité les résultats obtenus au regard des objectifs initialement fixés. Cette évaluation doit nous permettre d'identifier les avancées enregistrées, mais également de comprendre les difficultés rencontrées, les insuffisances constatées et les facteurs ayant limité l'atteinte de certains résultats »*, a déclaré Anatole Collinet Makosso, précisant que l'évaluation d'une politique publique doit constituer un instrument d'apprentissage collectif de redevabilité et d'amélioration de l'action gouvernementale.



Anatole Collinet Makosso présidant la cérémonie d'ouverture

Apporter des réponses concrètes aux défis structurels

Quant au projet de stratégie nationale de développement à long terme, dénommé Congo Vision 2063, son élaboration traduit, a indiqué le Premier ministre, la volonté du pays de se doter d'une perspective de développement dépassant les horizons des programmations quinquennales et les contraintes de gestion du court terme. Il le considère comme un pacte pour le futur qui engage les générations présentes, montantes et futures dans une série de plans quinquennaux. *« Il est attendu de nos échanges qu'ils permettent de nous assurer que le projet Congo Vision 2063 constitue véritablement un cadre stratégique fédérateur. Le développement d'une nation ne saurait se construire uniquement à travers une succession de projets et de programmes dictés par les circonstances conjoncturelles. Il exige une vision partagée, une direction clairement définie et une continuité dans les choix stratégiques »*, a-t-il expliqué.

Constituant le prolongement opérationnel des deux précédents documents, le PND 2027-2031 revêt, a-t-il dit, une importance particulière d'autant plus qu'il devrait être la première étape de mise en œuvre de Congo Vision 2063. Ainsi, la responsabilité du gouvernement consiste à faire de ce plan un véritable instrument de transformation économique et sociale, et non un simple catalogue d'intentions ou une juxtaposition de projets sectoriels. *« Le PND 2027-2031 devra apporter des réponses concrètes aux défis structurels auxquels notre pays demeure confronté, notamment la diversification de l'économie, l'insuffisance des infrastructures, les difficultés d'accès aux services sociaux de base, le chômage des jeunes et les contraintes de financement au développement»*, a-t-il souhaité.

Anatole Collinet Makosso a, enfin, insisté sur les trois exigences qui conditionnent la crédibilité et la réussite de cette démarche gouvernementale. Il s'agit, entre autres, de la synchronisation entre la vision 2063 et le PND 2027-2031 dans le respect de nos engagements avec les partenaires techniques et financiers ainsi que l'instauration d'une administration publique à la hauteur des ambitions gouvernementales. La troisième exigence étant le réalisme des choix et la discipline de l'exécution. *« Nous devons tirer toutes les leçons des cycles passés, où les taux de réalisation sont demeurés faibles, en raison notamment de l'immaturité des projets, de la dispersion des crédits et de l'absence de suivi rigoureux. Le PND 2027-2031 devra donc rompre avec ces pratiques »*, a conclu le chef du gouvernement.

Parfait Wilfried Douniama

La société civile réclame la révision de la fiscalité forestière

Réunis le 12 novembre à Brazzaville, les acteurs de la société civile et de l'administration publique ont dressé un bilan critique de la fiscalité forestière, s'alarmant particulièrement des répercussions de la taxe sur les résidus de bois, sur les conditions de vie des communautés locales et de la population autochtone.

Organisé dans le cadre du programme Forest governance, markets and climate II, avec l'appui de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), l'atelier de réflexion a réuni plusieurs plateformes de la société civile ainsi que des représentants du ministère de l'Économie forestière. Il visait à mieux comprendre les enjeux juridiques et fiscaux de la taxe sur les résidus de bois et à évaluer son impact sur la population riveraine.

Après les interventions introductives de l'OCDH, les travaux ont été rythmés par deux communications portant sur l'aperçu général de la fiscalité forestière, les textes en vigueur et les assiettes fiscales. Les discussions ont ensuite mis en lumière un paradoxe central, notamment les résidus de bois issus de l'exploitation forestière qui constituent une ressource essentielle pour les communautés locales et la population autochtone en matière de construction, d'habitat et de subsistance.

Les participants ont également épinglé de nombreux dysfonctionnements tels que le non-paiement des taxes dans les délais, la surtaxation des produits forestiers non ligneux, l'inapplication de l'article 114 du Code forestier, la non-détermination des 15 % de redevances issues du partage de production, ainsi que l'absence de création et d'approvisionnement du Fonds de développement local dans le Sud du pays.

Face à ces défis, les organisations ont formulé plusieurs recommandations clés à l'attention du ministère de l'Économie forestière, à savoir réaliser une étude préalable sur la taxe des résidus de bois, réviser les anciens textes réglementaires et intégrer dans la loi de finances des dispositions respectueuses des droits des communautés locales et de la population autochtone. Elles demandent également de renforcer la veille citoyenne, de vulgariser les textes relatifs aux produits forestiers accessoires et d'informer les communautés pour prévenir les abus.



Les participants à l'atelier /Adiac

À travers cette rencontre, les participants ont réaffirmé leur engagement pour une gouvernance forestière transparente, inclusive et protectrice des droits de la population locale.

Rude Ngoma

DGSP

Officiers et sous-officiers décorés

169 officiers et sous-officiers de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) ont reçu, le 11 novembre, à Brazzaville des distinctions honorifiques pour leur courage, leur loyauté, leur engagement, leur dévouement et leur fidélité à la nation.

La cérémonie de valorisation de ceux qui se sont distingués dans l'accomplissement de leur mission a été patronnée par le général de brigade, Serges Oboa, conseiller spécial du chef de l'Etat et Directeurgénéral de la structure. Elle s'est inscrite dans le prolongement de la cérémonie consacrée à la décoration de l'étendard et d'un échantillon du personnel de la DGSP organisée le 2 octobre.

Cette décoration du personnel de la DGSP incarne le respect, la reconnaissance et l'honneur rendus aux bénéficiaires. Elle est perçue comme une marque de bravoure et de dévouement extrême à la patrie.

La reconnaissance nationale a permis à plus de soixante d'entre eux d'être décorés dans l'Ordre de mérite congolais. Dans le lot, un seul colonel a été élevé à titre exceptionnel à la dignité du Grand officier alors que les autres ont été nommés, à titre normal, commandeurs, officier et chevaliers.

D'autres ont été décorés à titre normal dans l'Ordre de dévouement congolais d'officiers à chevaliers.



Le général Serges Oboa décorant un des éléments de la DGSP/Adiac

« J'ai eu le privilège ce jour, après plus de dix ans de loyaux services, d'être élevé au grade d'officier dans l'Ordre de dévouement congolais. Je tiens à manifester ma gratitude vis-à-vis de la hiérarchie qui a porté son choix sur ma modeste personne et aussi réaffirmer mon engagement à pouvoir poursuivre, sans hésitation ni murmure, avec beaucoup d'engagement, toutes les tâches qui me seront assignées. Je dis aux camarades qui n'ont pas été choisis de continuer à travailler d'arrache-pied, et la République reconnaissante n'oublie jamais », a commenté le capitaine Dosithée Florian Ferréol Oboa.

Trois autres ont été décorés à titre exceptionnel chevaliers dans l'Ordre national de la paix et dans l'autre catégorie ceux ayant reçu à titre exceptionnel la médaille d'or de la croix et de la valeur militaire.

Pour la DGSP, cette distinction honorifique revêt une dimension collective dans la mesure où elle constitue un exemple pour les autres personnels et rappelle les valeurs fondamentales qu'elle entend préserver et promouvoir.

Ces éléments de la DGSP ont été décorés non seulement pour leur discipline et leur loyauté à l'égard de la hiérarchie, de la structure et de la nation, mais aussi pour l'excellence professionnelle à travers la compétence, le sens de la responsabilité et la qualité du service accompli. Par ce geste, la DGSP confirme que le sens du devoir et celui du sacrifice demeurent les valeurs fondamentales de la condition militaire.

Notons qu'un défilé militaire a marqué la clôture officielle de la cérémonie.

James Golden Eloué

PROMOTION DU MÉRITE ET DE L'EXCELLENCE

La SNPC accompagne onze étudiants congolais à l'Institut algérien du pétrole

La Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) poursuit son engagement en faveur de la jeunesse congolaise à travers sa politique de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Dans ce cadre, onze nouveaux étudiants congolais ont bénéficié de bourses d'études pour intégrer l'Institut algérien du pétrole, situé à Boumerdès, où ils suivront un cursus de formation de cinq ans dans les métiers des hydrocarbures.

L»initiative vise à contribuer au renforcement des compétences nationales et à préparer une nouvelle génération de cadres spécialisés dans le secteur pétrolier. Pour garantir les meilleures conditions d'apprentissage aux bénéficiaires, la SNPC prend intégralement en charge les frais de formation, d'hébergement, de restauration ainsi que les dépenses liées à leurs besoins académiques pendant toute la durée de leur parcours universitaire.

À l'instar des précédentes promotions, les onze bénéficiaires ont été sélectionnés sur la base de critères académiques, notamment leurs résultats scolaires et leurs moyennes, afin de promouvoir le mérite et l'excellence. Un principe qui rejoint les orientations prônées par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en faveur de la formation de la jeunesse et du développement du capital humain national et mises en pratique par les actions concrètes menées par le directeur général de la SNPC, Maixent Raoul Ominga.

Pour faciliter leur intégration dans leur nouvel environnement universitaire, les onze étudiants ont rejoint leur établissement d'accueil en Algérie, accompagnés d'une délégation de quatre agents de la SNPC, chargée de les assister dans les formalités d'installation et de veiller au bon déroulement de leur prise en charge.

À travers ce programme de bourses, la société pétrolière nationale entend aller au-delà de ses missions industrielles en apportant une contribution concrète à la formation des ressources humaines congolaises. L'objectif est de favoriser l'acquisition de compétences spécialisées, le transfert de savoir-faire et, à terme, l'insertion professionnelle des jeunes diplômés du Congo, particulièrement dans les métiers stratégiques du secteur des hydrocarbures.



Les onze étudiants congolais bénéficiaires de bourses d'études 2026 de la SNPC en Algérie/DR

« Former aujourd'hui, c'est préparer les compétences de demain », souligne-t-on au sein de la SNPC, dont la politique RSE accorde une place importante à l'éducation, à la formation et à l'accompagnement de la jeunesse.

Cette nouvelle vague de boursiers vient ainsi consolider les efforts déjà entrepris par l'entreprise dans ce domaine. Au total, dix-neuf étudiants congolais, rejoints par quatre autres en début de cette année, ont précédemment bénéficié d'une formation universitaire spécialisée en génie pétrolier, en Algérie et en Azerbaïdjan. Ces cursus portent sur des disciplines liées à l'exploration, à la production et au raffinage des hydrocarbures, dont le pétrole et le gaz naturel.

Par cet investissement dans la formation des jeunes, la SNPC réaffirme sa volonté de contribuer à la constitution d'un vivier national de compétences, indispensable à la consolidation et au développement de l'industrie pétrolière congolaise.

Marie Alfred Ngoma

SANTÉ SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Mise en place des normes opérationnelles à l'horizon 2030

Le gouvernement entend renforcer durablement la santé en milieu scolaire et universitaire, à travers l'adoption d'un cadre national de référence adapté aux réalités du pays. Le 5 novembre à Brazzaville, le conseiller à la population et à la participation communautaire, le Dr Urbain Lembemoko, représentant le ministre de la Santé et de la Population, a ouvert les travaux de l'atelier de revue et de finalisation de la Politique nationale de santé scolaire et universitaire (PNSSU) et de sa Stratégie nationale (SNSSU). Une initiative qui ambitionne de doter le Congo de normes et de standards opérationnels d'ici à 2030.

La santé des apprenants constitue un enjeu majeur pour l'amélioration de la qualité de l'éducation et la réussite du parcours scolaire et universitaire. Au Congo, ce secteur reste toutefois confronté à plusieurs insuffisances structurelles, notamment l'absence de normes et de textes réglementaires adaptés, la faible coordination entre les différents secteurs concernés, ainsi que le manque de lignes budgétaires spécifiquement consacrées à la santé en milieu éducatif.

À ces difficultés s'ajoutent le déficit en ressources humaines qualifiées, l'absence d'un paquet minimum de services de santé destinés aux apprenants et le manque d'indicateurs spécifiques intégrés au système d'information sanitaire DHIS2.

C'est pour répondre à ces défis que le gouvernement, avec l'appui de l'Unesco, a engagé le processus de revue et de finalisation de la Politique nationale et de la Stratégie nationale de santé scolaire et universitaire. Ces deux instruments sont appelés à constituer un cadre de référence pour harmoniser et pérenniser les interventions en faveur de la santé et du bien-être des élèves et des étudiants.

Prenant la parole à cette occasion, la responsable nationale du programme O3 « Éducation à la santé et au bien-être », Juliette Emmanuel, a souligné la complémentarité entre les deux documents.

« *La Politique nationale aura vocation à préciser la vision, les principes et les grandes orientations du pays en matière de santé scolaire et universitaire. La Stratégie nationale permettra, quant à elle, d'en décliner les axes d'intervention, les modalités de coordination, les responsabilités des acteurs, les ressources à mobiliser et les mécanismes de suivi* », a-t-elle expliqué.

Pendant deux jours, les participants, issus des différents ministères sectoriels et des institutions partenaires, sont appelés à examiner les projets de politique et de stratégie nationales, à harmoniser leur contenu avec les orientations nationales et à formuler des observations susceptibles d'en renforcer la pertinence et l'efficacité.

Pour les autorités congolaises, cette démarche marque une nouvelle étape dans la consolidation des efforts entrepris en faveur de la santé en milieu éducatif. Le Dr Urbain Lembemoko a notamment rappelé que les travaux engagés s'inscrivent dans la continuité d'un processus de concertation déjà amorcé avec les différentes parties prenantes. « *Cet atelier n'est pas un point de départ, il s'inscrit dans la suite logique et rigoureuse d'un travail déjà bien engagé. Ce sont les amendements et observations formulés par les ministères sectoriels et nos partenaires sur les versions précédentes qui nous amènent aujourd'hui à consolider l'ensemble* », a-t-il indiqué.

Élaborée en 2024, la Politique nationale de santé scolaire et universitaire repose sur cinq grandes orientations stratégiques : le renforcement du cadre juridique et institutionnel, l'amélioration de l'offre de services de santé, la mise en place d'un financement durable, la promotion d'un environnement scolaire sain et sécurisé, ainsi que le développement de l'information stratégique et de la recherche.

À travers la finalisation de ces deux instruments, le Congo entend ainsi poser les bases d'un dispositif national cohérent, capable de garantir un meilleur accès des apprenants aux services de santé, de promouvoir leur bien-être et de créer des conditions favorables à leur réussite scolaire et universitaire à l'horizon 2030.

Fortuné Ibara

SAHARA OCCIDENTAL

Trente-cinq ans après, l'ONU range les Casques bleus

Le 31 octobre dernier, l'échec du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) à renouveler le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) a ouvert une nouvelle page du conflit sahraoui. La mission disparaît du terrain, mais la question de l'autodétermination reste entière. Entre bras de fer américano-russe, rivalité maroco-algérienne et incertitude diplomatique, le Maghreb entre dans une zone de turbulences.

Trente-cinq ans de présence, des milliers de patrouilles, des observateurs militaires, des bases opérationnelles et une mission historique : préparer un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Pourtant, le 31 octobre dernier, la Minurso a vu son mandat arriver à expiration sans que l'objectif fondateur de son déploiement ait été atteint. Le référendum promis en 1991 n'a jamais eu lieu. Et les Nations unies se retrouvent aujourd'hui devant un paradoxe diplomatique : mettre fin aux opérations d'une mission créée pour accompagner un règlement politique qui n'a jamais abouti. Le blocage s'est cristallisé au Conseil de sécurité, le 30 octobre. Le projet de résolution américain, soutenu par onze membres, a été rejeté après le veto de la Russie, avec trois abstentions. Washington entend faire avancer le processus sur la base du plan marocain d'autonomie sous souveraineté marocaine. Moscou considère que cette orientation risque de privilégier une solution et de fragiliser le principe d'autodétermination. Le désaccord ne porte donc pas seulement sur la durée de vie d'une mission onusienne, mais sur le cadre politique et juridique de sortie du conflit.

Le référendum, promesse inachevée de 1991

Créée par la résolution 690 du Conseil de sécurité, conformément aux propositions de règlement de l'ONU et de l'Organisation de l'unité africaine acceptées en 1988 par le Maroc et le Front Polisario, la Minurso devait notamment surveiller le cessez-le-feu et préparer une consultation permettant aux Sahraouis de choisir entre l'indépendance et l'intégration au Maroc. Mais les désaccords sur l'identification des électeurs et les conditions d'organisation du scrutin ont progressivement paralysé le processus. En 2007, Rabat a proposé une autonomie du territoire sous sa souveraineté comme base de négociation. Le Front Polisario, soutenu par l'Algérie, continue de défendre l'option de l'indépendance. L'impasse s'est encore aggravée avec la reprise des hostilités en 2020, après plusieurs années de cessez-le-feu. La fin des opérations de la Minurso intervient donc dans un environnement sécuritaire fragile, loin des conditions qui avaient justifié sa création.

Antonio Guterres maintient le principe, mais qui garantira la stabilité ?

Le secrétaire général, António Guterres, a tenu à clarifier un point essentiel : la fin de la mission ne supprime pas le droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination. Il appelle les parties à respecter les droits de la population et à faire preuve de la plus grande retenue. Les Nations unies annoncent également la poursuite de leurs efforts diplomatiques par l'intermédiaire de Staffan de Mistura, envoyé personnel du secrétaire général. Une équipe réduite supervisera la liquidation de la mission, notamment le rapatriement des équipements et des biens appartenant aux pays contributeurs. Il ne s'agit donc pas de la disparition de toute présence onusienne, mais de la fin de la composante opérationnelle de maintien de la paix.

Le Maghreb à l'épreuve du nouveau rapport de force

Les conséquences dépassent les limites du Sahara occidental. La question sahraouie demeure un facteur structurant de la rivalité entre le Maroc et l'Algérie, deux puissances dont les relations diplomatiques sont rompues depuis 2021. Elle pèse également sur les perspectives d'intégration maghrébine et sur la coopération régionale, à un moment où les défis sécuritaires du Sahel exigent davantage de coordination. Pour l'Afrique, le dossier revêt une dimension institutionnelle particulière. L'Organisation de l'unité africaine avait participé au cadre de règlement de 1988, avant que l'Union africaine ne maintienne la question sahraouie dans son agenda. La fin de la Minurso pose ainsi une question de fond : quelle place les mécanismes multilatéraux peuvent-ils encore occuper lorsque les grandes puissances ne parviennent plus à s'accorder sur les conditions d'une sortie de crise ?

Une mission s'achève. Le conflits, lui, reste ouvert

Le retrait de la Minurso ne consacre ni l'indépendance du Sahara occidental ni la reconnaissance définitive de la souveraineté marocaine par l'ensemble de la communauté internationale. Il traduit d'abord l'incapacité du Conseil de sécurité à s'entendre sur l'avenir de son dispositif de maintien de la paix. Après trente-cinq ans, les Casques bleus s'en vont, mais les questions fondamentales demeurent : autodétermination, statut du territoire, sécurité de la population et règlement politique durable. La véritable épreuve commence maintenant : empêcher que le vide opérationnel ne se transforme en vide diplomatique et sécuritaire. À New York, le Conseil de sécurité n'a pas réussi à sauver la mission. Au Sahara occidental, il reste encore à sauver les chances d'une paix négociée.

Noël Ndong

FRANCOPHONIE

L'Afrique va prendre le pouvoir démographique

Avec 65 % des francophones vivant sur son territoire, le continent africain porte désormais l'avenir du français. À l'horizon 2050, neuf francophones sur dix pourraient être Africains. Un basculement historique qui pose une question stratégique : l'Afrique francophone saura-t-elle transformer cette puissance linguistique en puissance économique, culturelle et géopolitique ?

La Francophonie change de centre de gravité et celui-ci se trouve de plus en plus en Afrique. À l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie, célébrée le 20 mars, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a présenté, le 16 mars à Québec, au Canada, la sixième édition de son rapport quadriennal La langue française dans le monde. Les chiffres dessinent une évolution majeure : avec 396 millions de locuteurs, le français est désormais la quatrième langue la plus parlée au monde, derrière l'anglais, le mandarin et l'espagnol. Mais l'indicateur le plus déterminant se situe ailleurs : 65 % de ses locuteurs vivent en Afrique. Cette réalité consacre une transformation historique. Longtemps associée à son héritage européen, la langue française trouve désormais son principal dynamisme démographique sur le continent africain. Selon les projections présentées par l'OIF, elle pourrait compter 590 millions de locuteurs en 2050, dont neuf sur dix en Afrique. Autrement dit, l'avenir du français se jouera largement au Sud du Sahara, dans des sociétés jeunes, en mutation et de plus en plus connectées.

Un capital linguistique encore sous-exploité

Cette progression constitue une opportunité stratégique pour l'Afrique francophone. Le français est la deuxième langue étrangère la plus apprise dans le monde, avec près de 170 millions d'apprenants. Il occupe également la troisième place dans l'économie et les affaires, et la quatrième sur Internet. Ces positions lui confèrent un potentiel considérable dans les échanges internationaux, l'éducation, la coopération scientifique, les industries culturelles et les activités numériques. Pour des pays comme le Cameroun, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, le Gabon ou le Bénin, cette dynamique peut représenter un avantage compétitif. Une communauté linguistique étendue facilite les échanges, la circulation des compétences, les partenariats universitaires et l'accès à des marchés partageant des références linguistiques et administratives. Mais le nombre ne fait pas automatiquement la puissance. La progression du français ne garantit ni la création d'emplois qualifiés ni la maîtrise des technologies, encore moins une meilleure insertion dans les chaînes de valeur mondiales. Le défi consiste précisément à convertir cette communauté linguistique en espace de production, d'innovation et d'influence.

La bataille décisive se jouera aussi dans le numérique

Le rapport de l'OIF identifie les nouvelles technologies et la découvrabilité comme des enjeux majeurs pour la vitalité du français sur Internet. C'est un avertissement stratégique. Une langue qui progresse dans les usages quotidiens, mais reste insuffisamment représentée dans les contenus numériques, les outils technologiques et les systèmes d'intelligence artificielle, et risque de subir une forme de marginalisation. L'Afrique francophone doit donc investir davantage dans la production de contenus, les médias, l'édition, la recherche, les plateformes numériques et les technologies linguistiques. Elle doit également valoriser ses expressions culturelles, ses langues nationales et ses savoirs locaux, plutôt que de réduire la Francophonie à une simple communauté d'usage du français.

De la démographie à la puissance géopolitique

La déclaration de la secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo, rappelle que le français appartient à toutes celles et tous ceux qui le parlent. Cette affirmation implique une évolution de la gouvernance francophone : les pays africains, désormais majoritaires parmi les locuteurs, doivent peser davantage dans la définition des priorités, des financements et des orientations stratégiques. L'enjeu dépasse ainsi la défense d'une langue. Il concerne la place de l'Afrique dans les rapports de force internationaux, sa capacité à porter ses propres récits et à construire des partenariats équilibrés dans un monde multilingue et concurrentiel. La Francophonie ne peut durablement prospérer sans une Afrique francophone économiquement forte, culturellement influente et technologiquement présente. Le continent possède désormais le poids démographique. Reste à conquérir le pouvoir de décision, de création et de rayonnement.

En 2050, le français pourrait se parler majoritairement avec un accent africain. La véritable question est de savoir si l'Afrique francophone aura également les moyens de faire entendre sa voix dans le monde.

Noël Ndong

13 NOVEMBRE 2026

La fin du monde n'a pas eu lieu, mais l'alerte démographique reste ouverte

En 1960, trois chercheurs annonçaient que l'humanité atteindrait une population infinie le 13 novembre 2026. Leur équation a longtemps impressionné par sa précision, avant d'être démentie par le ralentissement de la natalité. Derrière cette prédiction devenue célèbre se cache une question toujours stratégique : comment nourrir, loger, éduquer et employer une population mondiale en pleine recomposition ?

Le13 novembre n'a pas été le jour de l'apocalypse démographique. Pourtant, cette date restera associée à l'une des prédictions scientifiques les plus insolites du XXe siècle. En 1960, la revue américaine Science publiait un article intitulé « The world's population: a problem of growth », dont le titre provocateur annonçait la fin du monde pour le vendredi 13 novembre 2026. Ses auteurs, Heinz von Foerster, Patricia M. Mora et Lawrence W. Amiot, développaient une hypothèse singulière : la population humaine ne suivrait pas seulement une croissance exponentielle, mais une accélération continue, jusqu'à tendre vers l'infini. L'humanité finirait ainsi, selon leur extrapolation mathématique, par être victime de sa propre densité. La formule avait de quoi frapper les esprits : nos descendants ne mourraient pas nécessairement de faim, mais seraient « écrasés par la foule ». Derrière cette mise en scène se trouvait néanmoins une interrogation scientifique sérieuse sur les limites de la croissance démographique.

Quand les mathématiques rencontrent les limites du réel

Pendant plusieurs décennies, les projections des chercheurs ont semblé remarquablement proches de l'évolution observée. Leur modèle a notamment été repris dans des débats sur l'environnement, les ressources alimentaires et les politiques de population. Mais à partir de 1993, la trajectoire mondiale s'est progressivement éloignée de leur scénario. La fécondité a reculé dans de nombreuses régions, sous l'effet combiné de l'urbanisation, de l'éducation des filles, de l'accès à la contraception, de la transformation des structures familiales et de l'évolution des modes de vie. La leçon est essentielle : une équation peut décrire avec une certaine précision une tendance historique sans être capable d'anticiper toutes les transformations sociales qui modifieront cette tendance. La démographie n'est pas une mécanique indépendante des décisions humaines.

L'Afrique, nouveau centre de gravité démographique

C'est précisément là que le sujet prend une dimension géopolitique. Alors que plusieurs pays européens et asiatiques affrontent le vieillissement de leur population et la baisse de leur natalité, l'Afrique connaît une dynamique différente. Le continent devrait concentrer une part croissante de la progression de la population mondiale au cours des prochaines décennies. Cette évolution peut représenter un avantage considérable : une population jeune, un marché intérieur en expansion, une main-d'oeuvre abondante et un potentiel entrepreneurial important. Mais le dividende démographique n'est jamais automatique. Il suppose des investissements massifs dans l'éducation, la santé, la formation professionnelle, l'énergie, les transports, l'industrialisation et la création d'emplois. Sans ces conditions, la croissance de la population peut accentuer le chômage, les tensions foncières, la pression sur les services publics et les migrations contraintes. Pour l'Afrique centrale, l'enjeu est particulièrement concret. Il ne suffit pas de disposer d'une jeunesse nombreuse : encore faut-il lui offrir des qualifications, des perspectives économiques et une place dans la transformation productive des territoires.

De la peur du nombre à la maîtrise des trajectoires

L'histoire de la prédiction de 1960 invite également à se méfier des discours catastrophistes. La croissance démographique ne conduit pas mécaniquement à la pénurie. Les ressources disponibles, les technologies, les modes de consommation, les inégalités d'accès et les politiques publiques jouent un rôle déterminant. La question n'est donc pas seulement de savoir combien nous serons en 2050 ou en 2100. Elle consiste à déterminer dans quelles conditions nous vivrons, produirons et partagerons les richesses. L'Afrique devra notamment convertir sa dynamique démographique en capacité industrielle, scientifique et technologique. Cela implique de ne pas considérer sa jeunesse uniquement comme une réserve de main-d'oeuvre ou un marché pour les entreprises étrangères, mais comme un capital humain à former, à employer et à valoriser. La prédiction de von Foerster et de ses collègues ne se réalisera pas sous la forme annoncée. Mais son intérêt dépasse largement son caractère spectaculaire. Elle rappelle que les sociétés ne sont pas condamnées à subir les courbes qu'elles produisent : elles peuvent infléchir leur avenir par leurs choix collectifs.

Le véritable défi du XXIe siècle ne sera pas d'empêcher l'humanité de devenir trop nombreuse. Il sera de construire des économies et des institutions capables de donner une perspective à chaque génération.

N.Nd.

REBOISEMENT ET RÉSILIENCE CLIMATIQUE

L'expérience congolaise intéresse les Comores

Dans le cadre du renforcement de la coopération entre Brazzaville et Moroni, le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a échangé le 12 novembre en Turquie avec son homologue de l'Union des Comores, Azali Assoumani.

Les deux présidents, en séjour de travail en Turquie dans le cadre de la 31e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 31), ont en profité pour discuter sur les efforts conjugués entre leurs pays dans la préservation de l'environnement. L'archipel des Comores, pays insulaire situé au large de la côte Est de l'Afrique, est souvent exposé au risque du dérèglement climatique, marqué par la montée des eaux et les érosions côtières, mais surtout aux phénomènes météorologiques extrêmes, notamment la multiplication des cyclones tropicaux et la baisse de la pluviométrie. D'où cette rencontre avec le président congolais afin de s'imprégner de l'expérience de son pays en matière du boisement et du reboisement. Sur le plan bilatéral, les relations entre le Congo et l'Union des Comores s'inscrivent dans un cadre diplomatique pacifique de coopération au sein des instances africaines. Les deux nations partagent, en outre, des positions concertées sur les questions continentales, particulièrement en matière de paix, de sécurité et d'intégration régionale en Afrique.



Denis Sassou N'Guesso échangeant avec son homologue Azali Assoumani/DR

Au-delà des considérations diplomatiques, les deux chefs d'État entretiennent des relations d'amitié et de confiance, comme en témoignent les échanges de visites entre eux. Pour rappel, le président Denis Sassou N'Guesso s'était rendu dans la capitale comorienne, le 25 mai 2024, pour assister à l'investiture de son homologue et en retour, le président Azali Assoumani avait marqué de sa présence lors de la cérémonie d'investiture du président congolais, le 16 avril dernier.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

Le Congo présente ses exploits et décline sa vision

En marge des travaux de la COP 31 qui se tiennent actuellement à Antalya en Turquie, la ministre congolaise de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, a pris part, au nom du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, au dialogue de haut niveau sur la Décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement. A l'occasion, elle a délivré le message du Congo dans lequel elle a présenté ses prouesses et décliné ses perspectives dans le domaine.

Le dialogue de haut niveau sur la Décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement a réuni des chefs d'Etat, des ministres et des représentants internationaux autour des mécanismes de préservation des forêts, de la gestion durable des ressources naturelles et de la lutte contre la désertification. Il a été aussi consacré à la préparation du lancement officiel de la décennie des Nations unies, dans le cadre de la gestion durable des écosystèmes 2027-2036.

Délivrant le mot du président de la République, la ministre de l'Economie forestière a relevé la nécessité pour l'humanité d'amplifier la riposte à travers la préservation des forêts et des actions de boisement et de reboisement afin d'apporter des solutions idoines à la planète. « *Le changement climatique bouleverse nos sociétés, nos économies et nos écosystèmes et constitue l'une des plus grandes menaces pour l'humanité. Pour y faire face, nous devons préserver les forêts, enrayer la déforestation et restaurer les terres dégradées, car l'arbre est bien plus qu'un élément de notre environnement. Il est un pourvoyeur des ressources, un régulateur du climat et un allié indispensable à la vie* », a indiqué Rosalie Matondo.

Parlant du Congo, la ministre de l'Economie forestière a salué les avancées réalisées en matière de préservation de l'environnement et des écosystèmes. Considéré comme le pays ayant le plus faible taux de déforestation au monde, la ministre a souligné qu'il a fait de l'aménagement forestier et la certification de ses forêts une exigence légale. « *En République du Congo, nous avons entrepris une gestion durable des forêts depuis plus de 25 ans, et disposons du plus faible taux de déforestation au monde de l'ordre de 0,06% à 0,1% de perte des forêts par année. Nous avons fait de l'aménagement forestier et de la certification de nos forêts une exigence* », a-t-elle martelé.

Pour ses défis à venir, a-t-elle dit, le Congo a lancé un programme national décennal d'afforestation et de reboisement, avec l'ambition de planter un million d'hectares de forêt pour plus d'un milliard d'arbres à planter, dont plus de 14 millions sont déjà plantés. « *Pour ce combat, nous avons affecté plus de 27% de notre territoire aux parcs nationaux pour assurer la conservation de la biodiversité. En ce qui concerne la décennie 2027-2036, le Congo a pris l'engagement autour de trois actions prioritaires. Il s'agit, entre autres, de mettre en œuvre le programme projeunes pour la décennie des Nations unies, destiné à mobiliser les jeunes dans les métiers de l'économie verte et à planter à court terme environ 200 millions d'arbres* », a conclu Rosalie Matondo.



Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière/Photo d'archives/Adiac

Firmin Oyé

COOPÉRATION CULTURELLE RUSSIE-AFRIQUE

La fondation Africa Centrum lance le projet Afrique Art

En marge du Forum économique et humanitaire Russie–Afrique, la fondation Africa Centrum que dirige Jocelin Patrick Mandzela, consul honoraire du Congo à Saint-Petersbourg, a lancé le projet Afrique Art, un événement de haute portée culturelle et artistique initié par cette fondation.



Une vue des participants/DR

L'objectif a été non seulement de favoriser les échanges culturels et de présenter les œuvres des artistes mais aussi de faire découvrir aux Russes l'Afrique contemporaine, de dépasser les stéréotypes habituels et de montrer le continent tel que les Africains eux mêmes le perçoivent.

Les participants venus de plusieurs pays africains, notamment du Mali, de la Mauritanie, de la République démocratique du Congo, du Ghana, du Sénégal, du Congo et de la Centrafrique ont eu le 28 octobre des échanges fructueux et des discussions sur Africa Centrum talks, au Musée national des arts orientaux de Moscou. ils ont visité, le 29 octobre, le Forum économique et humanitaire Russie-Afrique avant de découvrir la place rouge ainsi que plusieurs lieux emblématiques de cette ville.

Dans la soirée les artistes et photographes ont pris part à une discussion publique au musée Zilart, au cours de laquelle ils ont présenté leur travail, entre autres les beaux arts et arts visuels traditionnels tels que les peintures, les sculptures, les dessins et œuvres sur papier, les arts décoratifs et les photographies.

Pour le photographe international congolais Baudoin Mouanda, cette expérience méritait d' être vécue. Selon lui, le projet qu'il a présenté au cours de la rencontre est une série photographique intitulée « Ciel de saison ». Elle a été diffusée sous forme de visuels sur de grands panneaux.

Il sied de signaler que la fondation Africa Centrum qui a déjà organisé moult activités pour la promotion de la culture africaine avait, au mois d'août dernier, organisé l'exposition « Congo chaque jour est une fête », à Saint- Petersbourg, et entend poursuivre son aventure très prochainement vers d' autres horizons.

James Golden Eloué

IN MEMORIAM



14 novembre 2016 - 14 novembre 2026
Nancy France Mary Loutoumba Kama Nouhou
10 ans déjà.



La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n° 11 de la rue Makoko, Poto-Poto 2, à proximité de la rue Mbochi arrêt le Métro (réf : centre de santé Soeur-Martin).

TCHAD-FRANCE

Mahamat Idriss Deby Itno ouvre son ciel à Emmanuel Macron

Deux Mirage 2000 et un avion CASA français s'apprêtent à effectuer une escale technique au Tchad, accompagnée d'activités de formation. Près de deux ans après la rupture de l'accord militaire en décembre 2024, Paris renoue avec N'Djamena. Mais cette fois, le retour se négocie sous condition : la souveraineté tchadienne n'est plus négociable.

La France revient au Tchad… par les airs ! Deux Mirage 2000 et un avion de transport CASA de l'armée française doivent prochainement effectuer une escale technique sur le territoire tchadien, avec des activités de formation. Le symbole est puissant. En décembre 2024, N'Djamena avait mis fin à l'accord de coopération militaire avec Paris, provoquant le départ des forces françaises. Près de deux ans plus tard, les avions tricolores retrouvent le ciel tchadien. Mais le rapport de force a changé. Ce retour ponctuel n'est pas une simple escale aéronautique. Il traduit la volonté des deux capitales de renouer un dialogue sécuritaire après une rupture qui avait marqué un tournant dans les relations franco-africaines. Pour Paris, perdre N'Djamena, partenaire militaire historique et point d'appui stratégique au Sud du Sahel, constituait un revers majeur. Pour N'Djamena, mettre fin à cette présence militaire était aussi une manière d'affirmer son autonomie diplomatique et de redéfinir les conditions de ses partenariats.

La reprise du dialogue par le retour à l'ancien ordre

La rencontre entre Emmanuel Macron et Mahamat Idriss Déby Itno, à Paris à la mi-octobre, a ouvert une nouvelle séquence. Une déclaration d'intention sur les nouvelles bases de la coopération de défense a été signée. Formation, équipements et partage de renseignements figurent parmi les domaines concernés. L'escale annoncée des trois appareils s'inscrit dans cette dynamique. L'état-major français insiste sur le respect de la souveraineté tchadienne. Cette précision n'est pas anodine : Paris sait que la coopération ne peut plus reprendre selon les modalités qui prévalaient avant la rupture de 2024.

Paris veut farder un pied au Sahel

La géographie explique une partie de cet empressement. À la jonction de l'Afrique centrale, du Sahel et du bassin du lac Tchad, le Tchad occupe une position stratégique. Instabilité au Soudan, menaces armées, trafics transfrontaliers et tensions régionales font de N'Djamena un interlocuteur sécuritaire important. Dans une région où la présence militaire française a reculé, maintenir des canaux de coopération avec l'armée tchadienne permet à Paris de préserver des relations opérationnelles, des possibilités de formation et des échanges sécuritaires. La France ne récupère pas pour autant ses anciennes positions : elle cherche désormais à conserver une capacité d'influence sans disposer du même dispositif militaire permanent.

Les nouvelles règles du jeu fixées

Pour le président tchadien, l'équation est différente. Il s'agit de bénéficier de compétences, de formations et d'une coopération technique, sans donner l'impression d'un retour à la dépendance militaire. Le pouvoir tchadien entend choisir ses partenaires, définir les modalités de leur présence et préserver sa marge de décision. Attention, toutefois, à ne pas confondre cette escale avec une réinstallation des forces françaises. Les informations communiquées évoquent une opération ponctuelle, et non la réouverture d'une base ou le retour d'un contingent permanent. L'opération s'inscrit également dans le cadre d'un exercice conjoint annoncé pour novembre, avec la participation des forces armées de la Côte d'Ivoire, du Gabon et de la France. Un format qui témoigne la recherche de nouvelles configurations de coopération militaire sur le continent.

L'Afrique centrale, terrain d'une nouvelle diplomatie sécuritaire

Ce rapprochement intéresse toute l'Afrique centrale. Le Tchad demeure un acteur important des équilibres sécuritaires régionaux. Sa coopération avec la France peut peser sur les échanges de renseignements, la formation et la coordination face aux menaces transfrontalières. Mais le temps des partenariats considérés comme acquis est révolu. Les États africains diversifient leurs alliances et entendent davantage contrôler les conditions de leur coopération avec les puissances extérieures. Le retour des Mirage au Tchad raconte donc bien plus qu'une escale technique. Il illustre une France contrainte de réinventer son influence et un Tchad décidé à négocier sur de nouvelles bases.

Chassée du dispositif militaire en 20 24, la France revient dans le ciel tchadien en 2026. Mais retrouver l'accès à l'espace aérien ne signifie pas retrouver les clés des bases.

Noël Ndong

COMMUNE DE BRAZZAVILLE
MAIRIE
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
SECRETARIAT PERMANENT

Avis d'Appel d'Offres N° F.002/CB/M/CAB/CGMP-SP/2026

1.La Commune de Brazzaville sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour la « réhabilitation du poste de transformation MT/BT 630KVA du bâtiment de l'Hôtel de Ville en remplacement du réseau 6.6KV par le réseau 20KV ».

2.Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule de Gestion des Marchés Publics (CGMP), Mairie de Brazzaville, Hôtel de ville, 2e étage, Portes n° 3 et 4 à droite-Tél : 05 506 13 14/ 06 793 26 84.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

3.Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres (DAO) complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de : 150.000 francs CFA.

4.Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le Mercredi 16 Décembre 2026 à 13 heures précises, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

5.Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le Mercredi 16 Décembre 2026 à 14 heures 30 minutes, heure locale, dans la Salle de Conférences de la Mairie Centrale.

6.Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de : Un million (1 000 000) de francs CFA, sous forme de caution bancaire ou chèque certifié.

7.Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 16 Novembre 2026

Le Président du Conseil Départemental et Municipal,

Député, Maire de la ville de Brazzaville
Dieudonné BANTSIMBA

MANNEQUINAT

Sephora ELE ambitionne le sommet de la mode

Mannequin professionnel, la Congolaise Sephora ELE a partagé aux Dépêches de Brazzaville son parcours et abordé la place de ce métier dans l'industrie mondiale de la mode et dans son pays. Elle a profité de l'occasion pour encourager les jeunes qui rêvent du métier de mannequinat à croire en leur potentiel, tout en comprenant que la réussite repose sur la rigueur et un encadrement professionnel adapté.

Résidant en République du Congo, Sephora ELE participent aux concours de beauté régionaux. Sa trajectoire a pris un virage décisif lorsqu'elle a été découverte par Helena Kiss, qui a décelé en elle un potentiel pour le mannequinat, l'accompagnant depuis lors sous le label Lena Models Academy, la filiale de Lena management dédiée au domaine. C'est là qu'elle a découvert les exigences réelles de l'industrie de la mode. Elle a compris que, derrière les défilés et les visuels, il y a un travail immense, des sacrifices, de la discipline et une constante recherche d'excellence.

Voyageant constamment à l'international pour ses engagements professionnels, Sephora ELE pose ses valises vers les grands hubs de la mode, notamment en France, en Angleterre et en Italie. Sur place, elle exerce son métier de mannequin en participant aux castings, aux séances photo, aux campagnes et aux défilés avant de revenir au pays. Ce mode de vie lui permet de développer son réseau international et de faire évoluer sa carrière tout en restant au Congo. Son ouverture à l'international a véritablement démarré lors de son tout premier voyage à Nairobi au Kenya,pour participer au concours Africa Next Super Model 2025, où elle a décroché la troisième place sur le podium continental. Avant cette étape internationale, elle était une jeune adulte ambitieuse qui rêvait avant tout de devenir une femme accomplie. Sephora ELE poursuivait les études de droit dans l'objectif de devenir avocate, tout en étant une grande passionnée de culture profondément amoureuse de son pays. Elle était déjà engagée dans plusieurs causes qui lui tiennent à cœur, notamment l'émancipation de la femme congolaise et la valorisation des industries culturelles et créatives du Congo.

Pour Sephora ELE, le mannequinat est un métier qu'on peut évidemment choisir par passion. *«Mais pour parler sans langue de bois, c'est surtout une profession qui vous choisit. On peut avoir l'envie, mais il faut que le potentiel, la rencontre et l'opportunité se croisent. Lorsque cette voie s'est ouverte à moi, j'ai fait le choix conscient de lui dire «oui» et de m'y investir avec toute la rigueur possible. Mon ambition aujourd'hui est de me hisser au sommet de l'industrie mondiale, mais pas de manière isolée. Mon rêve est de contribuer activement à faire monter les autres talents de mon pays et de notre région, exactement comme on m'a tendu la main et qu'on l'a fait pour moi au départ»*, a-t-elle estimé.



Sephora ELE entourée des responsables de Lena Management/DR

La mode perçue comme une véritable industrie culturelle et créative

Concernant l'avenir de l'industrie de la mode au Congo, Sephora ELE dit qu'il faut changer le regard : la mode ne doit plus être perçue comme un simple divertissement, mais comme une véritable industrie culturelle et créative. Le Congo regorge de talents bruts créateurs, stylistes, photographes, mannequins, mais le maillon faible reste la structuration de la chaîne de valeur. Si on pouvait parvenir à organiser la filière, à investir dans la formation professionnelle et à créer des rendez-vous de mode d'envergure internationale à Brazzaville, l'impact serait immédiat. La mode devient alors un levier d'attractivité touristique, un générateur d'emplois pour la jeunesse et une vitrine d'exportation pour le savoir-faire congolais. Mais il faut surtout avoir une plateforme d'envergure pour la promotion de la marque Congo. Cependant, le milieu de la mode est souvent perçu à travers le prisme du glamour, mais la réalité du terrain exige une résistance physique et mentale permanente. La première difficulté, a-t-elle poursuivi, réside dans l'extrême compétitivité et l'incertitude inhérentes à cette industrie.

Pour terminer, Sephora ELE a demande à la jeunesse congolaise de croire en ce qu'elle fait. *«Entourez-vous de bonnes personnes et exigez l'excellence de vous-mêmes. Le Congo a tout ce qu'il faut pour briller. C'est à nous de travailler pour en faire une réalité chaque jour»*, a-t-elle déclaré.

Bruno Zéphirin Okokana



TERMES DE REFERENCE

Position: Spécialiste en Passation des marchés
Reporte à: Program Manager/Chef de Projet ProClimat
Position supervisée par : Conseiller Technique Principale de la Reserve Communautaire du Lac Télé
Lieu: Epéna
Program me: Appui du Proclimat à la Gestion de la Reserve Communautaire du Lac Télé
Portée : Nationale
Type de poste : Temps plein, CDD
Coordonne avec : Directeur Logistique, Spécialiste en infrastructures, Spécialiste en sauvegardes environnementales et sociales, Directeur Administratif et Financier.
Prise de Poste : Décembre 2026

«Ce poste est à pourvoir sous réserve de la validation et du déblocage effectif du financement du projet ProC/imat sous financement Banque Mondiale. WCS ne sera engagée par aucune obligation contractuelle tant que l'accord de financement n'aura pas été formellement signé et validé par le bailleur de fonds »

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), financé par la Banque Mondiale et le PROGREEN, une Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) est en cours de négociation par l'ONG WCS Congo, afin d'appuyer la gestion de la Reserve Communautaire du Lac Télé (RCLT). Le projet ProClimat soutient la gestion durable des aires protégées et de leurs zones périphériques en République du Congo et relie la conservation de la biodiversité au développement socio-économique des communautés vivant autour des aires protégées.

La RCLT est située à l'extrême nord-est du pays et joue un rôle majeur de bouclier écologique pour ces
écosystèmes. Créée en 2001, la RCLT est cogérée par l ' Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées (ACFAP) et la Wildlife Conservation Society (WCS), à travers un partenariat entre l ' organisation et le gouvernement congolais, démarré en 2001 et formalisé en 2008 par un protocole d'accord. LA RCLT abrite une biodiversité exceptionnelle, avec certaines des densités les plus élevées de gorilles de plaine de l'ouest, des populations localement distribuées d'éléphants de forêt et une grande diversité d'espèces d'oiseaux et de poissons d'eau douce. La RCLT compte environ 20 000 habitants répartis sur 27 villages, qui dépendent presque entièrement de ses ressources naturelles pour leur subsistance et leurs revenus. Sa préservation est donc essentielle pour limiter le réchauffement climatique, en plus de réguler l'hydrologie de la région, cruciale pour la biodiversité tout comme pour les habitants de la région et au delà.

Une composante majeure du projet d'appui à la gestion de la RCLT inclue les infrastructures nécessaires à la gestion des aires protégées, la lutte contre le braconnage, la pression agricole et le bien être des communautés qui y vivent. C'est dans ce contexte que l'ONG WCS Congo recrute un/une Spécialiste en passation de marchés pour le projet en maîtrise d'ouvrage déléguée, intégré(e) au sein de l'équipe de la Reserve Communautaire du Lac Télé.

II. Principales missions

Sous la Responsabilité du Chef de projet le/la Spécialiste en passation des marchés sera responsable de la mise en œuvre efficace et efficiente des activités de passation de marché conformément à la convention de financement et de l'établissement des rapports de qualité pour le projet ProClimat. Il/Elle est chargé(e) d' assister le Chef de Projet et l'équipe WCS dans les missions de gestion et de mise en œuvre de ladite convention, conformément aux procédures internes de WCS et aux exigences du maitre d'ouvrage.

III. Responsabilités et tâches principales

Le/la Spécialiste en en passation de marché est responsable de 1'exécution des tâches détaillées suivantes par catégories à travers le système électronique de planification et de suivi de la passation des marchés (STEP) de la Banque mondiale :

Planification de la passation des marchés et mise en œuvre du processus de passation des marchés

• Préparer et coordonner la planification pour la passation des marchés de fournitures, de services non intellectuels, de travaux, et de sélection des consultants ;
•Insérer le Plan de passation des marchés dans le STEP et le mettre à jour chaque fois que de besoin ;
•Assurer le suivi des différentes étapes du processus de passation des ;narchés, y compris des délais, afin de pouvoir identifier rapidement les sources potentielles de retard, d'en informer le Chef de projet et de proposer des solutions pour les résoudre ;
•Assurer la transmission des termes de référence (TdR)/spécifications techniques dans le délai requis afin de pouvoir préparer les demandes de manifestation d'intérêt pour les services de consultant et les dossiers d'appel d'offres pour les marchés de fournitures et de travaux;
•Solliciter via STEP l'avis de non-objection (ANO) sur les différentes étapes du processus de passation nécessitant cet avis et autres étapes du processus de passation des marchés en fonction du type de revue ;
•Assurer la publication des avis à manifestation d'intérêt et des avis d'appel d'offres via STEP et à
travers les supports appropriés ;
•Procéder au renseignement des différentes étapes du processus de passation des marchés conformément à la feuille de route de l'activité dans le STEP et assurer le classement et l 'archivage
physique de tous les documents et dossiers de marchés ;
•Assurer le secrétariat de. la commission des marchés, la rédaction/revue qualité de toute correspondance à l'intention des soumissionnaires;
•Exécuter toute autre tâche de passation des marchés qui lui sera confiée par le Chef du projet.

Sélection des contractants et gestion des contrats

•Réaliser une évaluation des fournisseurs locaux et développer une base de données de ces fournisseurs incluant leur qualité, prix, service, éthique, etc. en collaboration avec 1'équipe en place.
•Identifier les «fournisseurs préqualifiés» et mettre en place des contrats cadres pour la fourniture de biens et services en collaboration avec 1'équipe logistique en place dans la Reserve et dans le paysage;
•Assurer le respect des différentes étapes : notification d'attribution du marché, observation de la période d'attente ;
•Participer aux négociations/mise au point de contrat et préparer les projets de marché/contrat et solliciter l'ANO du ProClimat sur le projet de contrat (si requis) ;
•Assurer le traitement efficient des plaintes relatives à la passation des marchés ;
•Finaliser le plan de gestion de contrat dès la signature du c'bntrat en concertation avec l'ensemble des acteurs afin d'assurer une gestion efficace du contrat ;

Fait à Brazzaville le
Le Directeur Général
Richard MALONGA

SOLIDARITÉ

The Flames Gospel Choir chante pour les orphelins

Le Comité de jumelage Reims-Brazzaville organise, le 22 novembre à 16 heures, un concert gratuit du groupe The Flames Gospel Choir, à l'église de Cormontreuil, en France. Les fonds collectés à cette occasion seront intégralement reversés aux orphelinats de Brazzaville.

La musique gospel se met au service de la solidarité. Le groupe The Flames Gospel Choir se produira le 22 novembre prochain à l'église de Cormontreuil, à l'initiative du Comité de jumelage Reims-Brazzaville, dans le cadre de ses activités statutaires. Ce rendez-vous musical entend mobiliser le public autour de la situation des enfants orphelins et des personnes vulnérables accueillis dans les structures d'hébergement de la capitale congolaise.

Créé en 2001, The Flames Gospel Choir compte aujourd'hui une soixantaine de choristes issus de différents âges et horizons sociaux et religieux. Croyants ou athées, ses membres partagent une même passion pour le gospel et la volonté de faire découvrir cette musique au plus grand nombre.

Après avoir marqué les esprits lors de son passage sur scène à la fin de l'année 2024, la formation revient avec un répertoire riche et varié, associant gospel traditionnel et contemporain. À travers ses interprétations, le groupe entend offrir au public un moment de partage musical, tout en donnant une portée solidaire à cette prestation.

Au-delà de sa dimension artistique, ce concert revêt un caractère essentiellement humanitaire. L'intégralité des fonds recueillis sera destinée aux orphelinats de Brazzaville, qui accueillent un nombre croissant d'enfants privés de soutien familial ainsi que d'autres personnes particulièrement vulnérables.

Ces structures jouent un rôle essentiel dans la prise en charge des pensionnaires, en leur assurant notamment l'hébergement, l'alimentation, l'accès à l'éducation, la protection et l'accompagnement social. Face à l'importance des besoins, le soutien des associations, des institutions et des personnes de bonne volonté demeure indispensable à la poursuite de leurs missions.



En organisant cette manifestation, le Comité de jumelage Reims-Brazzaville entend ainsi faire de la musique un vecteur de rapprochement entre les peuples et un levier d'engagement en faveur des plus démunis.

En organisant cette manifestat ion, le Comité de jumelage Reims-Brazzaville entend ainsi faire de la musique un vecteur de rapprochement entre les peuples et un levier d'engagement en faveur des plus démunis.

Ouvert gratuitement au public, ce concert constituera une occasion pour les mélomanes et les personnes sensibles à la cause des enfants vulnérables de conjuguer plaisir musical et générosité, au bénéfice des orphelinats de la capitale congolaise.

Marie Alfred Ngoma

NÉCROLOGIE

Les familles Akinda, Itoua, Ngouabi, Mbemba, Mbakani,
Louboula, Tchioufiu, Gnali, Makosso, Goma ont la profonde douleur d'annoncer le programme des obsèques de leur regrettée :
Épouse, belle-fille, mère, grand-mère, belle-mère, fille, tante la nommée :
Justine Eveline Tchioufou (Mère Evé)
08 août 1967 – 1er novembre 2026.
Dieu a donné, Dieu a repris

Dimanche 15 novembre 2026 :
Dernière veillée au 40 rue Mokeko Talanagai.

Lundi 16 novembre 2026 :
– 09 heures : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
– 10 heures : recueillement au domicile familial sis au 40 rue Mokeko Talanagai ;
– 12 heures : départ de la dépouille pour la Paroisse Sainte Marie de Ouenzé (Mama Elombé) ;
– 12 heures 15 minutes : arrivée de la dépouille ;
– 12 heures 30 minutes : début de la messe ;
– 14 heures 00 : fin de la messe et départ pour le cimetière privé BOUKA VIP à Kintélé ;
– 16 heures : retour au domicile et fin de la cérémonie.
Que ton âme repose en paix, Mère Evé.



CAN 2027L

Le Congo retrouve son assise défensive

Les Diables rouges du Congo rapportent un point de Moroni, qu'il faudra absolument amender, mardi prochain, par une victoire lors du match retour face à l'équipe comorienne.

A Moroni, l'équipe de Claude Le Roy peut se targuer d'avoir retrouvé une assise défensive performante, vendredi après-midi, tout en reconnaissant que l'attaque comorienne n'était pas d'une grande dangerosité.

En sus d'une ligne Andzouana-Makosso, Mbemba-Andzouana solide, l'équipe a pu compter sur un Zinga attentif sur un bon centre (23e min), solide sur une tête à bout portant de Saïd (60e min) puis en réussite sur ce tir de Mohamed sur la barre (85e min).

En revanche, l'animation au milieu et en attaque a été déficiente. Sobres pour ne pas dire sommaires, les Congolais n'ont pas développé suffisamment de phases de jeu construites, et se sont procuré trop peu d'occasions franches. La première à la 43e minute, avec une percée d'Andzouana qui écarte pour Ndockyt qui centre pour Namboka, qui ne parvient pas à cadrer sa tête.

Il faut attendre la 54e minute pour voir la première frappe cadrée du match et elle est congolaise : lancé à la limite du hors-jeu par Mazikou, Bassouamina, entré en lieu et place de Namboka à la pause, bute sur Pandore.



Le onze de départ des Diables rouges du Congo à Moroni, vendredi/©Equipe nationale du Congo/facebook

La frappe de Ndockyt détournée en corner puis la tête piquée dans la boîte mais repoussée par Pandore (88e min) seront les dernières et trop rares banderilles congolaises de ce match peu emballant.

Avec seulement deux points en trois matches, les Diables rouges sont derniers du groupe et condamnés à une série de victoires tout en comptant sur des faux-pas de ses adversaires pour conserver un espoir de qualification à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2027.

Mais l'espérance de résultats à courte échéance de doit pas faire perdre de vue l'essentiel : l'équipe nationale congolaise sort d'un long coma et la guérison ne peut pas s'obtenir en un claquement de doigt.

Les matches éliminatoires ne sont pas un laboratoire : les joueurs et systèmes de jeu doivent être préparés lors de stages et de matches amicaux, ce que le Congo ne fait pas ou prou : le dernier match amical de l'équipe A date de mars 2024, une éternité en matière de sport de haut niveau.

Lors de son précédent passage à la tête du Congo, qui s'était soldé par la dernière participation du pays en CAN, Claude Le Roy avait obtenu la tenue de stages de détection à Lisses et de matches amicaux.

Ainsi, il avait officié pour la première fois, en mars 2014, lors d'un match amical face à un club libyen, à Tunis. En composant sa première équipe-type (Mouyabi- I.Nganga, Moubio, Lépicier, Bissiki- Ndinga, Malonga-Binguila-Litsingi, Doré, Boukama Kaya), le technicien français avait posé l'ébauche de ce qui allait être, dans les mois suivants, l'équipe victorieuse de Calabar et Khartoum.

Dans le sport, comme dans beaucoup d'autres domaines, seul le travail paye.

Comores-Congo : 0-0

Congo : Zinga-Andzouana (Fernandez, 66e), Mbemba, Makosso, Mazikou-Hondermarck (Makoumbou, 46e), Ndockyt (I.Loemba, 90e), Makouta-Ikia Dimi, Namboka (Bassouamina, 46e), Bantsiele (Mboula, 66e).

Avertissements : Mbemba, 31e; Makosso, 82e; Mboula, 83e minute.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Angleterre, Arménie et Azerbaïdjan

Albanie, 11e journée, 1re division

Le Partizani s'impose 1-0 à Laci. Remplaçant, Archange Bintsouka est entré à la 53e minute, alors que son équipe avait ouvert le score.

Allemagne, 9e journée, 1re division

Deuxième défaite de rang pour Augsbourg, soumis à Leipzig (2-5). Chrislain Matsima, solide sur le côté gauche de la défense à trois, a joué toute la rencontre, alors que Han-Noah Massengo a été remplacé à la 73e minute. Augsbourg reste sur quatre nuls et quatre défaites depuis sa dernière victoire le 6 septembre.

Allemagne, 13e journée, 3e division

Le Viktoria Cologne dispose de Sarrebruck 5-3. Noah Lebret Maboulou est entré à la 85e minute, à 4-2.

Le Viktoria prend la première place à égalité de points (29) avec Duisbourg.

Angleterre, 15e journée, 2e division

Middlesbrough rapporte un point de Watford (0-0), avec Adilson Malanda, titulaire dans l'axe gauche de la défense.

West Bromwich Albion bat Milwall 3-0, avec Brayann Pereira, averti à la 52eminute et remplacé à la 90e.

Aligné devant Pereira dans le couloir droit, Rabby Nzingoula a été remplacé à la 90e minute sur blessure.

Angleterre, 1er tour de la FA Cup

Bromley est éliminé à domicile par Rotherham (0-2), sans William Hondermarck, resté sur le banc.

Arménie, 13e journée, 1re division

Fin de série pour Alashkert, défait à BMKA (1-4), après neuf matches sans défaite (Cinq victoires et quatre nuls). Domi Jaurès Massoumou a joué toute la rencontre.

Azerbaïdjan, 11e journée, 1re division

Jérémie Gnali est resté sur le banc lors du revers de Qarabag face à Turan (0-1). Remplaçant pour le quatrième match de rang, le latéral gauche n'a pas encore joué cette saison.

Pologne, 14e journée, 1re division

Le Gornik Zabrze prend l'ascendant dans les ultimes minutes face à Wieczysta Cracovie (2-1). Entré à la 84e minute, Yvan Ikia Dimi a vu sa reprise reflexe à bout portant repoussée à la 95e.

Pologne, 15e journée, 3e division

Le Stal Wola chute à Gora (1-2), sans Gédéon Nongo, sélectionné avec les U23 du Congo pour la double confrontation face à l'Angola.

Roumanie, 15e journée, 1re division

Arges bat le Dinamo Bucarest 2-1, sans Gabriel Charpentier, absent du groupe.

Slovénie, 15e journée, 1re division

Koper est tenu en échec par Mura (1-1). Titulaire, Simon Nsana a été remplacé à la pause.

Suède, 28e journée, 1re division

Vasteras rapporte un point d'Orgryte (0-0). Titulaire, Bonaventure Lendambi a été remplacé à la 82e minute.

Suisse, 13e journée, 1re division

Lausanne prend un point chez les Grasshoppers de Zurich (1-1), avec Morgan Poaty titulaire à son poste de latéral gauche.

Sans Bradley Mazikou, suspendu pour cumul d'avertissements, le Servette est contraint au nul par le FC Zurich (0-0).

Suisse, 13e journée, 2e division

Aarau est giflé à domicile par Wil (0-3). Titulaire, Alexis Beka Beka a été remplacé à la 60e minute, à 0-2.

Suisse, 15e journée, 3e division

Le FC Bulle corrige la réserve du FC Zurich (3-0). Entré à la pause, Exaucé Mafoumbi a ouvert le score à la 67e minute.

Biel-Bienne dispose de Kreuzelingen (3-1). Guelor Samba a joué toute la rencontre, contrairement à son frère Trésor, absent du groupe.

C.D.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Bonazébi-Makoundou Mireille.

Je désire désormais être appelée Louhounou Mireille.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

CONGO-RUSSIE

Un accord maritime en vue

La République du Congo s'apprête à conclure avec la Fédération de Russie un accord maritime en vue de faciliter l'escale des navires de guerre russe dans ses installations portuaires.

La signature envisagée de ce protocole d'accord est intervenue au lendemain de la clôture du troisième Sommet Russie-Afrique tenu à Moscou les 28 et 29 octobre, qui a réuni plusieurs délégations africaines dont le Congo. Il a abouti à 92 accords et 54 mémorandums dans les domaines de la formation, la culture, l'économie, le numérique, l'énergie, la santé, l'intelligence artificielle, la politique mais aussi la défense.

Le contrat prévoit une procédure simplifiée de cinq ans pour l'escale des navires de guerre russes qui pourront accoster afin de se ravitailler, effectuer des réparations et assurer le repos de leurs équipages. Trois navires au maximum pourront simultanément pénétrer dans les eaux territoriales, les eaux intérieures et les ports du Congo, qui devront être informés 10 jours à l'avance. Il faudra toutefois préciser la classe des navires, leurs dimensions principales, les objectifs et la durée de la visite ainsi que les fréquences radio utilisées.



Le navire de guerre russe lors de son escale au port de Pointe-Noire/DR

Cette coopération maritime entre le Congo et la Russie s'était déjà illustrée à Pointe-Noire, où le navire-école Perekop de la flotte russe avait accosté le 26 octobre dernier pour une visite de quatre jours. Douze élèves officiers congolais étudiants à Saint-Pétersbourg avaient embarqué pour une formation navale de plus d'un mois.

Ce partenariat qui s'annonce entre Brazzaville et Moscou vient réaffirmer la volonté des deux pays de renforcer leur coopération dans des domaines stratégiques de défense et de formation. Il entend démontrer « le partage d'expérience », annoncé par le président russe Vladimir Poutine, et la *« transformation des engagements en résultats concrets »,* demandé par le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, dans leurs discours respectifs à l'ouverture du forum entre la Russie et l'Afrique. Pour rappel, le Cameroun est également concerné par ce protocole avec la Russie.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

ATELIER 5
ESPACE BEAUTÉ
Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE
Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE
«MON PREMIER ÉCLAT»
Hammam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal
Bon de réduction -20% sur l'achat de produits
50 000 FCFA
35 000 FCFA
ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE
«BEAUTÉ INITIATION»
Shampoing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils
Bon de réduction -20% sur l'achat de produits
50 000 FCFA
35 000 FCFA
ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE
Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total	**99 000 FCFA**	Hammam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent Journée complète – économie de 36 000 FCFA
Pause Bien-Être	**59 000 FCFA**	Hammam (1 h) · Massage relaxant (1 h) · Soin visage flash éclat (1 h) · Pose vernis normal Demi-journée – économie de 21 000 FCFA
Beauté du Quotidien	**55 000 FCFA**	Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1 h) · Épilation sourcils + lèvre 3 heures environ – économie de 20 000 FCFA
Reine d'un Jour	**95 000 FCFA**	Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA
Harmonie Couple	**100 000 FCFA**	Hammam (1 h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes Forfait existant Atelier 5
Corps Sublimé	**60 000 FCFA**	Hammam (1 h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min) Détox corps – économie de 20 000 FCFA
Épilation Complète	**45 000 FCFA**	Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA
Abonnement Mensuel	**49 000 FCFA/mois**	Shampoing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS
Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.
-Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.
-Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.
-L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.
- Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ
Av. Amilcar Cabral, 1er étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville
Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 • Email : 242atelier5@gmail.com
@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

CONGO-TURQUIE

Un partenariat consolidé au service du développement

En marge de la 31e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 31) tenue à Antalya, en Turquie, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a rencontré le 12 novembre son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan.

Les deux chefs d'État ont réaffirmé, au cours de leur échange, leur volonté de porter les relations bilatérales à un niveau supérieur entre leurs pays après plus de soixante-six ans de partenariat et depuis l'ouverture réciproque, en 2013, de leurs ambassades respectives à Ankara et à Brazzaville. De la sécurité maritime à la gestion forestière, en passant par l'éducation et les infrastructures, le partenariat entre le Congo et la Turquie couvre désormais un large éventail de secteurs.

Dans le domaine de la sécurité, les deux États ont élargi leur partenariat à la coopération policière, à la santé, ainsi qu'à la gouvernance et à la sécurité des espaces maritimes. Ce rapprochement bénéficie d'un appui politique de haut niveau, entretenu par les présidents Denis Sassou N'Guesso et Recep Tayyip Erdogan. Il se traduit également par des initiatives conjointes en faveur de l'assainissement et du développement social.



Denis Sassou N'Guesso et Recep Tayyip Erdogan/DR

L'éducation et la formation constituent un autre pilier de cette relation. Le nombre de bourses d'études accordées par l'État turc aux étudiants congolais a connu une hausse considérable ces dernières années, tandis que l'Agence turque de coopération et de coordination intervient dans plusieurs projets de développement au Congo.

Sur le plan économique, plusieurs entreprises turques sont très actives au Congo. Dans le bâtiment, elles ont construit le Centre international de conférence de Kintélé et l'hôtel Radisson Blu. Le secteur minier est marqué par le projet Ulsan Mining, spécialisé dans l'exploitation de fer à Mayoko Moussondji, dans le département du Niari, tandis que la centrale à gaz de Pointe-Noire a bénéficié de l'expertise turque à travers la société AXA. La Turquie est également présente dans les transports et l'assainissement.

Enfin, alors que la préservation des écosystèmes forestiers mondiaux est d'actualité, les partenariats techniques et financiers apparaissent essentiels pour accompagner la République du Congo dans sa feuille de route de la Décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement, dans le cadre d'une gestion durable des forêts 2027-2036.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

CRISE ÉNERGÉTIQUE

Et si la solution provenait du solaire !

Les députés membres des commissions Economie, finances et contrôle de l'exécution du budget (Ecofin) et Aménagement du territoire, plan, infrastructures et développement local de l'Assemblée nationale ont visité, le 12 novembre, la centrale solaire de Kintélé dont la production est estimée actuellement à douze mégawatts.

Développée par la Société d'exploitation et de développement des infrastructures du Congo (Sedic), en partenariat avec la société chinoise Dahua, la centrale solaire est dans sa phase expérimentale. Elle se veut être une solution alternative à la crise énergétique que connaît le pays. Les douze mégawats disponibles sont destinés à pallier les insuffisances en énergie électrique à Hilton hôtel (Tours jumelles), au centre commercial Brazza Mall et au Centre international de conférence de Kintelé.

Accompagnés de la directrice générale de Sedic, Bénédicte Myriam Denguet Atticky, les députés ont visité les différents compartiments de cette centrale solaire qui inspire déjà admiration, surtout pour le Parlement qui est actuellement en session budgétaire. *« Nous souffrons aujourd'hui d'une crise liée à la fourniture de manière régulière et pérenne de l'électricité dans notre pays. À ce titre, nous avions appris que le gouvernement, par l'entremise d'une société publique, la Sedic, était en train d'expérimenter un moyen de fourniture de l'électricité. À l'Assemblée nationale, singulièrement à la commission Economie et finances, nous aimons légiférer par la preuve. C'est pourquoi, nous sommes venus toucher du doigt ce qui se fait ici à Kintélé, de façon à regarder comment transposer cette expérience sur le plan national »*, a expliqué le président de la commission Ecofin, Maurice Mavoungou.

Selon lui, ces deux commissions permanentes de l'Assemblée nationale vont examiner ce projet sur la base des éléments mis à leur disposition, dans le cadre des politiques publiques menées par le gouvernement. Elles verront également dans quelle mesure pérenniser cette solution pour l'intérêt général. Le président de la commission Aménagement du territoire, plan, infrastructures et développement local, Thierry Hobié, de son côté, a rappelé que cette mission est un contrôle physique et financier des projets entrepris par le gouvernement.

« Nous sommes descendus ici pour comprendre comment s'expérimente l'installation des panneaux solaires, voir comment nous pouvons étendre cette expérience ailleurs, étant entendu que nous sommes en période d'examen du budget. Si en huit mois, ils ont pu installer plus de douze mégawatts, nous voulons repartir avec l'idée qu'il est fort possible d'aller plus loin, en installant une centrale solaire de près de cent mégawatts pour soulager tant soit peu la population que nous représentons à l'hémicycle », a-t-il indiqué.



Une vue de la centrale/Adiac

La plus grande installation photovoltaïque du pays

Gérante des infrastructures telles que les Tours jumelles, le Grand hôtel de Kintélé et son centre international de conférence, ainsi que le centre commercial Brazza Mall, la Sedic entend dupliquer cette expérience dans d'autres départements. *« C'est la plus grande installation photovoltaïque de la République, cette solution que nous sommes en train de vouloir appliquer au niveau de la Likouala. Avec les mêmes partenaires, la société Dahua qui a réalisé ce projet, nous essayons d'expérimenter d'autres petites centrales au niveau d'Impfondo, mais l'objectif est que cette société arrive à réaliser une très grande installation pour réduire la question d'énergie dans ce département qui est le seul aujourd'hui à ne pas être connecté à l'ensemble du territoire national »*, a expliqué le conseiller du vice-Premier ministre, en charge de la Coordination des infrastructures, Destin Etou.

Placée sous la tutelle du ministère de la Coordination des infrastructures de développement et de l'Aménagement du territoire, cette société travaille de connivence avec Energie électrique du Congo. *« C'est vrai qu'aujourd'hui le problème de l'électricité est un enjeu national, donc la présence des deux commissions de l'Assemblée nationale nous permet aussi de nous projeter pour voir qu'au-delà de l'utilisation qui sera faite sur ces différentes infrastructures, comment le déployer aussi pour que la population puisse pouvoir jouir de cette énergie plutôt »*, s'est réjouie Bénédicte Myriam Denguet Atticky.

Au regard des coûts exorbitants liés à l'entretien des équipements électriques qui tombent perpétuellement en panne, le solaire apparaît aujourd'hui comme une solution adéquate permettant d'améliorer la desserte en électricité. Dans la perspective des prochaines étapes du projet, la Sedic échange de temps en temps avec plusieurs partenaires tels que la Banque mondiale et Africa50 qui pourraient venir l'accompagner lorsqu'il s'agira de mettre en place une centrale beaucoup plus puissante. Pour préparer l'après Dahua, une dizaine de jeunes congolais suit la formation auprès des Chinois.

Parfait Wilfried Douniama